L'ABEILLE.

JAMES DAWSON,
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

JEUDI MATIN, 25 AVRIL 1833.

POUR GOUVERNEUR:
J. B. DAWSON.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 25 avril.

Courses.—Le propriétaire de l'établissement des courses fait de nouveaux efforts pour mériter le patronage des amateurs; mais nous exprimerons tel le regret de ne pas lui voir recevoir plus d'encouragement.

Le prix, aux courses d'hier, a été remporté sans effort par la jument *Pizzo*, appartenant à M. John P. Miller. Cette jument est un écroix de Bertrand, issue de Pacolet. Elle a couru avec le jeune cheval alezan de M. Woolley, Fairfield, écroix de Bertrand, issu de Pacolet. La distance, de 4 milles, a été parcourue en 8 minutes et 41 secondes.

La distance à parcourir aujourd'hui est de trois milles, répétés; et le prix est de $300.

Les chevaux qui entreront en lisse, sont: 1o. la jument grise de M. J. Rudd, *Lisbon Maid*, âgée de 4 ans, écroix de Napoléon par une jument issue de Pacolet.

Le jockei sera vêtu d'une casaque bleue à raies.

2o. Le poulain gris de M. Woolley, *Arabian*, âgé de 3 ans, écroix de Parabe importé de M. Henry Clay et d'une jument issue de Uhp.

Le jokei sera vêtu d'une casaque jaune.

La malle du nord, arrivée hier, nous a apporté des journaux de New-York du 6; ils annoncent que par le navire *Louisa*, capitaine Woop, venant du Hâvre, on a reçu des nouvelles de cette ville du 4 mars et de Paris du 2. Ce sont à peu près les mêmes dates qui nous étaient parvenues par la voie d'Angleterre.

Un article de quelques lignes, sous la date de Paris 27 février, nous apprend qu'il y a eu des troubles à Toulon, car on y dit "que le ministère a annoncé par une dépêche télégraphique que l'ordre était rétabli à Toulon." Du reste nous ne savons rien de la cause de ces troubles.

A Montpellier aussi la tranquillité publique a été troublée par une dispute avec l'autorité municipale, en conséquence de quelques mesures ordonnées pour empêcher une fête populaire qui, de temps immémorial, a lieu tous les ans dans cette ville. Le maire a été insulté dans l'exercice de ses fonctions, et son écharpe mise en pièces.

On a des nouvelles de Constantinople du 31 janvier. Il paraît que le chargé d'affaires français n'avait pu parvenir encore à négocier un arrangement définitif entre Ibrahim et la Porte. On pensait dans la capitale de la Turquie que si cet arrangement ne parvenait pas à s'effectuer, la France prendrait bientôt une part active dans les affaires d'Orient.

La *Gazette d'Augsbourg* du 19 février dit que la flotte turque est rentrée dans le port de Constantinople, et que l'envoyé persan avait de fréquentes conférences avec le reis-effendi.

On écrit de Vienne, sous la date du 20 février: Nous avons reçu par un courrier extraordinaire des nouvelles de Constantinople. Il paraît qu'Ibrahim Pacha continue sa marche, et que le corps principal de son armée était arrivé à Akachehir et son avant-garde à Kulahier. Il n'a voulu entrer dans aucune négociation et a refusé de suspendre ses opérations militaires à moins d'un ordre positif de son père. Dans cette conjoncture, le Sultan s'est adressé à l'ambassadeur Russe qui a immédiatement envoyé l'ordre à Sebastopol, de faire partir une escadre russe pour joindre la flotte turque dans le Bosphore. Le sultan a demandé aussi un corps de troupes russes qui étaient arrivées au Danube, mais le secours lui a été refusé par l'ambassadeur: la tranquillité règne à Constantinople et on croit généralement que Méhémet Ali acceptera les propositions que les deux plénipotentiaires de Russie et de Turquie sont allés lui soumettre à Alexandrie.

Un journal de Paris du 1er. mars, dit que la duchesse de Berry a envoyé à Bordeaux la déclaration insérée dans le *Moniteur*. M. de Brissac en est parti le 25 au matin pour Paris. On a promis à la duchesse sa liberté, et elle a témoigné le désir de se retirer à Naples, se reposant sur la fortune avenir de ses enfans.

On comprend difficilement, dit le *Courrier Français*, comment la duchesse de Berry qui n'a de communication avec personnes a pu faire connaître ses intentions relativement au lieu de sa retraite et à la tutèle de ses enfans.

Les journaux de Londres parlent de la découverte de nouvelles terres, situées dans les régions antarctiques; voici, sur ce sujet, un paragraphe extrait du *Literary Gazette* de cette capitale, du 23 février: "Un baleinier a touché à un *continent* dans les mers du sud; mais comme cette découverte est peu considérable, ceux qui l'ont faite ont essayé de la cacher, afin d'avoir faire le temps d'importer quelques cargaisons d'huile et de peaux de veaux marins. Il y a bien quelque confusion dans le livre du toc de ce navire, mais néanmoins il paraît n'y avoir point de doute sur ce fait, qu'il a été découvert une immense étendue de terre sous le 67e. degré de latitude, et située en longitude presque directement au sud du Cap de Bonne-Espérance."

Il est par trop juste que la nature qui travaille avec une si étonnante persévérance à augmenter la race humaine sur la terre, pourvoie de temps en temps au moyen d'en loger la surabondance. On aurait pu souhaiter des détails plus précis et plus circonstanciés sur une découverte qui n'est pas sans importance.

Malgré la tranquillité dont jouit le Mexique les nouvelles que nous en recevons sont chagrinantes; c'est avec un vif regret que les amis de ce pays verront cette incertitude manifestée par le général Santa-Anna, au moment où l'œuvre de régénération si courageusement commencée par lui semblait sur le point de s'accomplir. Nous avons toujours eu la persuasion que nul homme public au monde n'était moins ambitieux de pouvoir que ce vertueux et dévoué patriote, que des politiques aveuglés par l'esprit de parti accusaient d'avoir *fomenté des troubles* afin de s'y frayer une voie à la présidence. Sa vie publique tout entière justifie notre opinion et donne un démenti formel aux détracteurs de son beau caractère. Et sa conduite aujourd'hui, quand le vote des trois-quarts de ses concitoyens l'appelle à la tête de la nation dont au péril de sa vie il a tant de fois défendu ou revendiqué les droits; cette conduite, dont nous huissaisons volontiers un reproche, est la preuve la plus évidente que nous ne nous étions point trompés sur son désintéressement, et son manque d'ambition.

Mais, c'est pousser trop loin la crainte de voir ternir sa popularité par le blâme ou les calomnies de ses opposants. De quel poids seraient dans l'histoire les assertions de ces sections du fourbe et astucieux tyran Bustamante, de ces âmes damnées de l'homme qui, sans un regret, se baigna dans le sang de Guerrero?.... Et comment pourraient-elles inspirer de l'hésitation à un digne et brave soldat, de la vie duquel il n'y a pas une seule page à retrancher? à ce à qui on ne tira jamais son épée que contre l'étranger ou contre cette insolente aristocratie qui faisait taire les lois et mettait audacieusement sa volonté à la place de la constitution. Il y aurait de la puérilité de la part de Santa-Anna à s'arrêter à de telles considérations; et s'il jette les yeux autour de lui, il comprendra que l'intérêt de tout un peuple au bonheur duquel il a voué sa vie, que le besoin même de conserver le bien qu'il a fait, lui prescrivent impérieusement d'accepter sans délai le mandat que lui décerne la reconnaissance de ce peuple.

Plus que jamais, en effet, il faut à la tête du gouvernement mexicain un homme probe, désintéressé, d'un patriotisme éprouvé, qui connaisse les forces relatives des partis et leurs besoins ou leurs vœux réels, dont la fermeté ne faiblisse devant aucun obstacle, et qui prenne l'irrévocable résolution de ne jamais outrepasser la constitution et de ne point rester en deçà, tant qu'elle existera telle qu'elle est. Il faut même plus encore, il faut un homme qui comprenne les vices de cette constitution, qui veuille les réformer, et dont la popularité, en influençant l'opinion publique pour lui inspirer le même désir, puisse dominer les intrigues de cette tourbe de petits ambitieux qui ne manqueraient de se servir de ce prétexte pour colorer leurs accusations contre le chef de l'état et dénaturer la loyauté de ses intentions.

Et bien, un homme public, un chef militaire, au Mexique, ne réunit ces rares et éminentes qualités à un plus haut degré que le héros de Tamaulipas, le digne fils de l'héroïque Vera-Cruz, celui qui vient d'arracher la nation mexicaine au joug d'une ignoble et sanguinaire tyrannie, et que cette nation a déjà décoré du glorieux nom de son Libérateur. Nous espérons donc encore qu'il comprendra toute l'importance de la situation dans laquelle le sort l'a placé, et qu'il ne différera pas plus long temps de monter au poste où l'attendent *peut-être* de nouvelles luttes pour le bonheur de son pays, mais *certainement* de nouveaux triomphes et une nouvelle gloire. Le héros du sud, Guerrero, n'est plus; et le titre inappréciable de père du peuple, qu'il a été inévitablement mérité s'il eût fou si toute sa carrière, sera sans doute le partage du soldat citoyen qui réalisera ses grands et philantropiques projets.

REVUES ETRANGERES.
UNE VISITE A PEKIN.

(FIN.)

On m'a assuré que les femmes des classes peu aisées comprimaient aussi leurs pieds, mais beaucoup moins que les dames de qualité qui peuvent à peine traverser les appartemens de leurs magnifiques prisons. Une excessive jalousie a pu seule introduire en Chine une aussi barbare coutume. Quelques auteurs sont d'avis que cet usage n'est pas fort ancien; car Marco Paulo, qui visita la Chine au 13e. siècle, et qui parle très souvent de la beauté des dames de ce pays, n'a fait aucune mention de cette coutume.

Toutes les maisons, depuis le modeste asyle de l'ouvrier jusqu'aux palais des *grands personnages, n'ont qu'un rez-de-chaussée*. Ces maisons sont de briques, d'argile durcie et quelquefois de bois, et s'élèvent au fond d'une cour souvent très spacieuse, laquelle est environnée d'une muraille, de sorte que de la rue on ne peut apercevoir que le toit de l'édifice. Les maisons des négocians ont un étage qui, sert de magasin. Dans un grand nombre de boutiques, et même dans le palais de l'empereur, ont lit sur les murs et les tapisseries les sentences et les maximes des poètes les plus célèbres; ces inscriptions portent le nom de *toutieu*. Dans les hôtels et les palais, les portes et les cloisons sont en bois de cyprès et de laurier, dont les ornemens sont sculptés avec beaucoup de goût; ces bois répandent de doux parfums dans les appartemens. Les chaises et les tables sont aussi de bois rare et précieux, et toujours très lisses et très brillantes. Les appartemens sont proprement tenus, mais ils sont peu décorés et les glaces y sont rares. L'extérieur des édifices est orné de colonnes et de galeries, et partout des pots de fleurs offrent un agréable mélange de verdure et de couleurs variées.

Vous ne verrez point de poêles dans les appartemens; ils les chauffe à l'aide de charbon qu'on met dans des vaisseaux de cuivre faits exprès, ou dans des trous pratiqués sous des bancs de pierre. Ces bancs se trouvent sous les fenêtres ou au pied du mur en face, et servent de siège *pendant le jour et de lit pendant la nuit*. La forme des toits en Chine, n'est pas plus comme dans les contrées chaudes de l'Orient; ces toits très élevés présentent une surface courbe depuis le sommet jusqu'aux bords et dépassent les murs de la maison. Tous les édifices sont couverts de tuiles enduites d'un vernis vert, rouge, jaune ou gris. Mais il y a des réglemens concernant la couleur des tuiles. Ainsi les palais de l'empereur et les temples se couvrent de tuiles jaunes; les princes et les autres grands personnages ne peuvent employer pour les toits de leurs bâtimens que des tuiles vertes, et les tuiles grises sont réservées aux maisons des classes inférieures.

Les principaux magasins des marchands se trouvent dans les faubourgs de Vai-lo-tching. Un grand nombre de libraires se sont établis à l'un des bouts de la rue de Lieou-li-tchang, qui est sale et fort étroite. Ces libraires vendent des ouvrages chinois et mantchous; mais il faut se tenir sur ces gardes si l'on veut faire quelque emplette, car on est exposé à payer les livres 8 à 10 fois au-dessus de leur valeur. Les meilleurs livres sortent de l'imprimerie impériale, où les libraires de Pékin et des villes des provinces environnantes viennent les acheter à des prix fixés par le gouvernement. Cette imprimerie publie aussi tous les deux jours une gazette qui relate les événemens extraordinaires arrivés dans tout l'empire, et en outre elle contient *les ordonnances, les promotions et les faveurs accordées* par l'empereur, telles que les robes jaunes et les plumes de perroquet, en un mot tous les actes qui émanent du gouvernement. Les imprimeurs et même les libraires ont des graveures sur cuivre et même sur bois, destinées pour les ouvrages de petite importance. Des caractères très nets et très lisibles et un papier fin augmentant le prix d'un livre; le plus beau papier dont on fait usage en Chine est de coton.

Je visitai dans la même rue les boutiques des joailliers, qui vendent aussi des tableaux, des sculptures sur jaspe, sur ivoire et sur bois rare; le travail de tous ces ouvrages est tout à fait remarquable. Je vis aussi dans cette rue de magnifiques magasins de glaces et de porcelaines.

A une petite distance de là est la manufacture de poterie et de verres de couleur, appelée Lieou-li-Tchang, laquelle est sous la direction d'un Mantchou et d'un Chinois. Je vis aussi celles des tuiles vernissées de toutes les couleurs.

Auprès de chaque porte de la ville, entre le mur du Sud et le canal, nous trouvâmes des ânes qui servent de monture pour aller d'une poste à l'autre, moyennant dix tchokhis, environ quatre copecks de cuivre. Quand en hiver les canaux sont couverts de glace, on fait usage pour les traverser d'une espèce de traîneau qui peut contenir plusieurs personnes, et qui est traîné par un seul homme. On m'a affirmé que les riches habitans de Pékin avaient coutume de se rendre dans les provinces méridionales de la Chine dans des chariots où s'attelaient des hommes!.....

Non loin du mur qui entoure la capitale de la Chine, nous vîmes les cavernes qui servent d'habition aux pauvres. Il est impossible de se faire une idée du triste sort de ces malheureux. Vêtus à peine de guenilles en lambeaux, ou de quelques fragmens de nattes, ils se répandent dans les quartiers des marchands, et après avoir arraché de la compassion publique quelques tchokhis, ils reviennent le soir chercher un asyle dans leur affreux tombeau.

On ne peut s'empêcher de frémir en lisant dans le livre de M. Guignes, qui séjourna en Chine pendent un assez long espace de temps, que pendant l'hiver les pauvres se rassemblent le soir dans les faubourgs de Pékin, et se serrent les uns contre les autres afin de se garantir du froid. Mais comme ils ne peuvent se procurer ainsi un degré suffisant de chaleur, un grand nombre périssent, et leurs corps demeurent gisans parmi les arbres et les pièces de bois qui couvrent les bords de la rivière Ta-ho.

Je voulus m'enquérir s'il existait à Pékin un hôpital ou quelque institution de charité pour les pauvres. On me dit qu'il y avait seulement une maison d'éducation dans le faubourg de Vai-lo-tching, près la porte de Konang-kiu. Cette maison fut bâtie sous la dynastie régnante l'an 1662. En hiver un plat de riz bouilli est distribué aux pauvres, mais un bien petit nombre de ces malheureux est en état de profiter de cette libéralité; car la dotation de cette institution de charité n'est pas très considérable. Chaque année, à partir du quinzième jour du dixième mois, jusqu'au quinzième jour du second mois de l'année suivante, ou depuis novembre jusqu'en mars, c'est-à-dire durant la rigoureuse saison de l'hiver, les bonzes font aux pauvres des distributions de riz bouilli provenant des magasins du gouvernement. Ces distributions se font dans le temple de Loung-vang-thang ou Tchao-yang, près la muraille de la ville-Intching ou derrière la porte de la tour orientale.

En retournant à l'hôtel de la mission, nous vîmes un régiment d'infanterie mantchou qui s'exerçait à tirer de l'arc. Ces soldats étaient la plupart de petite stature; leur vigueur et leur adresse étaient fort médiocres, et je m'aperçus qu'en lançant leurs flèches ils s'appliquaient moins à viser juste qu'à prendre une attitude noble et belle.

Quoique je me sentisse très fatigué, et que j'eusse besoin de repos, je me disposai à me rendre chez un mandarin de sixième classe qui mariait son fils à la fille d'un riche négociant. La cérémonie des noces devait avoir lieu le soir même, et j'avais été prié d'y assister. Une brillante illumination éclairait la demeure des futurs époux, et la foule des invités remplissait déjà toutes les galeries et se livrait à une joie bruyante aux sons étourdissans des tamtams, des cymbales de cuivre, de flutes, de haut-bois et de clarinettes. Bientôt le mandarin parut avec son fils, et tous deux exécutèrent, en présence d'une nombreuse assemblée, des révérences et des génuflexions sans fin devant deux autels élevés dans une des plus riches chambres de la maison; chacun de ces autels était chargé de peintures bizarres, de dragons et d'animaux aux formes extravagantes, de belles fleurs en cire, et d'une quantité de bougies de toutes couleurs. Dans ce moment, un orchestre placé dans la rue faisait retentir l'air de sons peu harmonieux, et d'incessantes détonations d'artifices achevaient d'assourdir les assistans. Le fiancé portait un magnifique costume; sa robe était de satin blou chamarré de perles et d'or, représentant des dessins bizarres; la boucle de la ceinture qui retenait sa robe était de diamans, et son bonnet était orné d'une pierre d'iris. Quand les salutations et les génuflexions furent terminées il monta dans une chaise magnifique, recouverte de soie bleue, et se dirigea vers la demeure de sa fiancée, précédé d'un nombreux cortége de musiciens, et d'une foule d'hommes portant de longues perches chargées de banderolles. Cette magnificence, ce tumulte, ce bruit, ce mouvement, si nouveau pour un Européen, formaient un spectacle vraiment extraordinaire, et quisme frappa singulièrement.

Tout le temps que dura l'absence du fiancé, une douzaine de valets firent circuler dans les salons une prodigieuse quantité de rafraîchissemens de toutes sortes, et principalement des confitures et des friandis s, qu'on servait dans de charmantes soucoupes de vermeil, avec des cuillers de même métal. Un grand nombre de danseuses, qui dans les fêtes de ce genre peuvent paraître en public, étaient rangées en cercle dans la chambre nuptiale. La douce expression de la physionomie et leur chevelure noire gracieusement relevée sur la tête et ornée d'or, d'argent et de perles fines formaient un tableau ravissant. Il y avait une telle quantité d'étoffes précieuses, de bijoux, d'objets de luxe, de meubles d'un goût charmant, étalés dans la chambre des époux, que les yeux en étaient réellement éblouis. Le lit, aussi large que long, était revêtu de draperies où se marissient avec beaucoup de goût la soie, l'or, l'argent et les pierreries. Au milieu de cette chambre on voyait une table magnifiquement ornée, deux siéges de velours chamarrés de soie, et deux tasses à thé en or et couvertes de superbes bas-reliefs. Cette table attendait les deux époux, qui devaient accomplir la cérémonie de l'échange des coupes.

Un grand tumulte et un vacarme assourdissant annonçaient le retour du cortége qui ramenait les deux époux. Une chaise rouge, somptueusement parée et environnée d'une foule nombreuse, s'arrêta à la porte de la maison, et aussitôt le père du fiancé accourut sur le seuil pour recevoir sa bru. Celle-ci était vêtue d'une magnifique robe de satin écarlate; un voile de gaze noir parsemé d'étoiles d'argent nous cachait son visage et tombait jusqu'à la ceinture. Le père lui offrit sa main, et alors elle commença à s'avancer, mais avec une si extraordinaire lenteur, qu'elle mit plus d'un quart d'heure pour arriver à la chambre nuptiale, qui n'était séparée de la porte que par une distance de douze à quinze mètres. Les deux fiancés se réunirent dans cette chambre, et tous deux commencèrent une interminable série de salutations, de génuflexions, avec cette incroyable lenteur de mouvement, première condition des cérémonies qui président en Chine à la célébration du mariage. Cependant un redoublement de cris, d'aubades, les sons de toutes sortes d'instrumens, qui faisaient un vacarme épouvantable, annoncèrent la fin de la cérémonie. Alors le mari s'avançant vers la jeune femme, la prit par la main et enleva le voile qui cachait les traits de celle qui était devenue son épouse, et qu'il n'avait jamais dû voir jusqu'à ce jour. C'est assurément une coutume bien dure et bien extraordinaire, si on est forcé de s'y confirmer; mais on m'assura qu'en Chine, comme ailleurs, les fiancés parviennent à éluder l'absurde sévérité des usages.

Les mariés s'approchèrent ensemble de la table, et après avoir pris place sur les deux tabourets, ils firent l'échange des tasses de thé en observant toujours la plus grande lenteur dans les mouvemens; vous eussiez dit de véritables automates, et plus d'une fois l'assemblée parut émerveillée de la gravité et de l'auguste majesté empreintes dans leurs mouvemens et dans leurs physionomies immobiles.

Vers minuit la mariée se disposa à quitter sa robe rouge pour une blanche. Cependant ses yeux étaient constamment restés baissés, elle les releva en ce moment et les porta sur l'assemblée; c'était vraiment dommage qu'elle les eût tenus si long-temps cachés sous son voile, car sa physionomie offrait un ensemble très-agréable; l'étonnante blancheur de son teint contrastait avec le noir d'ébène de sa chevelure, et une magnifique couronne de diamans qui ornait son front contribuait à rehausser ses modestes attraits. (*Gazette of Calcutta.*)

Commercial.

Marché du Hâvre, 28 février.

Les cotons languissent, mais il n'y a pas eu de changement dans les prix. Il n'est fait une vente de 651 balles Louisiane à 9f 3 et 9f 8; 1316 balles Uplands &c. 92 à 99 centimes.

Ier. Mars.—69 balles coton Louisiane ont été vendues à 96; 40 Géorgie do. 98; 160 dito à 95 1-2.

[*Par autorité.*].

ACTE

Pour venir au secours de la maison de Hyde et Goodrich.

SECT. 1. *Il est décrété par le Senat et la Chambre des Representans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Generale*, Que le Gouverneur est, par le présent, autorisé à accorder à la maison de Hyde et Goodrich, un délai de six mois, à dater de la passation du présent, pour remplir le marché qu'elle a fait avec le gouvernement, le vingt six juin, mil-huit-cent-trente et un, et relatif aux armes que la dite maison s'est engagée à fournir à l'Etat le trente et un septembre, mil-huit-cent-trente-deux.

SECT. 2. *Et il est de plus décrété, &c.* Que le gouverneur exigera de la dite maison de Hyde et Goodrich, d'autres cautionnemens pour la somme de deux mille piastres, pour garantir l'exécution du contrat qu'il va faire avec elle, pour accorder le délai ci-désigné.

(Signé) ALCEE LABRANCHE,
Orateur de la Chambre des représentans.

(Signé) C. DERBIGNY,
Président du Sénat.

Approuvé le 29 mars 1833.

(Signé) A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ACTE

Faisant un don au jury de police de la paroisse Ascension du lot de terre et des bâtisses construites par l'Etat dans la ville de Donaldsonville, et connues sous le nom de maison d'Etat.

SECT. 1. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale*, Que tous les droits, titres et intérêts de l'Etat dans la propriété située dans la ville de Donaldsonville et connue sous le nom de maison d'Etat sont et demeurent par le présent transférés au jury de police de la paroisse Ascension, pour etre par eux toujours employée comme une *maison d'éducation*, et que l'Etat renoncera à toute espèce de réclamation contre Antoine Peytavin pour tout ce qui peut avoir rapport à la dite bâtisse, le dit Peytavin renonçant d'abord de son côté entre les mains du trésorier d'Etat à toute espèce de réclamation qu'il pourrait avoir contre l'Etat, nonobstant toute loi ou partie de loi à ce contraire.

Signé ALCEE LABRANCHE,
Orateur de la Chambre des Représentans.

Signé C. DERBIGNY,
Président du Senat.

Approuvé le 30 mars 1833.

A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Les amis et connaissances de M. F. H. Petitpain, sont invités d'assister au convoi et enterrement de MARIE ATHENAIS, sa fille, décédée le 24 courant, à 4½ heures P. M. Le corps est exposé rue de Chartres, encoignure Toulouse, et l'enterrement se fera aujourd'hui, à 4½ heures de l'après-midi.

Liste Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Brick Commodore Barry, Ross, New-York, W L Hodge.
Goël. Rising States, Munroe, Savannah, L. H. Gale.
Goël. Tita, Orfila, Matanzas, Estevanell & Gournell.
Goël. Augustine, Kemp, Rio-Grande, F. Frey et co.
Goël. Cora, Carron, Pensacole, Haines et Geddes.

ARRIVES.

Bateau de remorque Pocahon sa, ayant mis en mer le navire Florence, la barque Caroline, le brick Caroline, et les goëls. Numa et Prevoyant.—il a amené dans le port, la goël. Oscar.

Navire Cretcent, Rogers, du Hâvre, parti le 25 février, avec un chargement à Sassinot, Verrier, Chalaron, Puech, Magrr, et Lamotte—19 passagers.

Brick B. Mezick, Cokerell, de la Jamaïque.
Brick Kerkaro, Gerrish, de Tabasco.
Brick Enterprize, de Baltimore.
Goël. Morning Star, Taber, de New-London.
Goël. Oscar, Mora, de Matanzas.
Goël. Elizabeth, Murray, de Rio-Grande.
Bateau à vapeur Lady Franklin, Shrewsber, Louisville.
Bat. à vap. Walter Scott, Bradish, de Manchester.
Bateau à vapeur Tippecanoe, Fulbertson, de Pittsburg.

MEMORANDA.

En charge au Hâvre pour ce port, 4 mars, le Vesper, partant le lendemain; navire New-Orleans, le même jour; navire Wm. Badger, 8 mars; navire Warsaw, 15 mars.

Le navire Warsaw est arrivé d'ici au Hâvre le 4 mars.

POUR CHARLESTON.

La goël. fine voilière **HURKARA**, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
HARRISON, BROWN et CO,
25 av rue Royale, No. 117.

POUR TAMPICO.

La goël. **ANNETTE**, capitaine Hanna, ayant une partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à A. Baron, ou à J. DUFART,
25 av rue Royale, No. 100.

COURSES.

LE nouvel Omnibus "*Sugar Plant*," partira de la rue du Canal au commencement de la rue de Chartres, aujourd'hui (jeudi,) demain et samedi à 11 heures et à midi et demi pour la plaine des courses, et repartira 10 minutes après que la course sera terminée, viendra jusqu'à la Presse à Coton et retournera aux courses. Les passagers qui descendront à la Presse à Coton auront le droit d'aller jusqu'à la rue du canal, dans les Omnibus *Tobacco Plant & Cotton Plant*, ces derniers parcourant leur trajet ordinaire. Le prix pour aller jusqu'aux courses est de 75 cents, même prix pour le retour, payable en montant en voiture. Les personnes en allant pourront retenir leur places pour le retour, en payant au cocher qui leur donnera un billet. Il y aura place pour 14 personnes et pas davantage.

On peut se procurer des billets pour les jours ci-dessus mentionnés, en s'adressant d'avance au cocher.
25 avril—3

AU PUBLIC.

LE soussigné ayant été régulièrement nommé agent pour la vente des fameuses machines à laver de Queens, a l'honneur d'informer le public et particulièrement les capitaines de bateaux à vapeur, de navires, les personnes tenant pensions &c. &c. qu'il recevra des ordres pour une ou plusieurs de ces machines, à son bureau, rue du Maine, No. 28.

Les avantages de cette machine sont tels qu'il suffit de la voir en opération pour avoir le désir de les acheter—On peut voir la machine en opération rue de Chartres, No. 122.

On peut obtenir le droit d'en vendre dans différentes paroisses en s'adressant chez Everitt, rue du Maine, No. 28.
25 avril

Théâtre d'Orléans.

JEUDI, 25 COURANT.
ZAMPA
OU
LA FIANCEE DE MARBRE,

Nota. A la demande de plusieurs personnes M. Davis, a contracté avec la famille RAVEL un engagement pour quelques soirées, et pour faciliter celles qui n'ont pu avoir de loges les dimanches et jeudis, l'on donnera par extraordinaire, vendredi, 26 courant, un spectacle qui se compoera de JOCKO, et divers exercices de la famille Ravel.

COSMORAMA.

Rue Royale, près de la pharmacie de M. Forestier.

TEMPLE D'ILLUSION OU COSMORAMA VOYAGEUR.

Le Cosmorama est ouvert tous les jours, depuis 6 heures du soir jusqu'à 10. Les jours où le soleil paraît, et qu'il fait beau, il est visible toute la journée, depuis 10 heures du matin jusqu'au soir, l'entrée 4 escalins. 25 avril—1m

ARDOISES A VENDRE.—2,300 Ardoises de dites de Duchesse, 9600 dito petites, 1500 dito petites comtesses, en déchargement du Wm. Shank, et en vente chez
24 avril THEOD. NICOLET & Co.

70 TONNEAUX Bois de Campêche, de qualité supérieure, en débarquement en face de la rue St. Louis, à vendre par
HARRISON, BROWN & CO,
25 av rue Royale, No. 117.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans; 24 avril 1833.—*Dans l'affaire de Joseph Bussinaud* contre *ses créanciers*.—Sur lecture et enrégistrement de la pétition supplémentaire dans cette affaire, et sur motion de C. Morel, avocat de l'insolvable il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de E. Mazureau, not. pub., le lundi 13 mai, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Par ordre de la cour, 24 avril 1833.
25 avril—3 FRED. BUISSON, *dép. greffier.*

John Spears contre *E. C. Merritt.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 8 mai, à midi au café de Hewlett, encoignure de Chartres et St. Louis, le bail de la partie supérieure d'une maison située rue du Camp entre les rues Gravier et Poydras, occupée maintenant par J. G. Stevenson et le bail comprenant les 3ème. et 4ème. étages, le grenier et les cuisines, le droit de possession du dit logement allant jusqu'au 8 septembre prochain, saisi pour satisfaire un jugement dans la cause ci-dessus.
25 av L. DAUNOY, marshal.

Jn. A. Chaury contre Ignacio Sarras, Joseph Webber contre le même.

EN vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 9 mai, à 5 heures, dans la rue Gravier entre Magasin et Tchoupitoulas, divers comestibles, consistant en tabac, vermicelle, 7 pipes contenant des liqueurs, 3 pipes vides, 1 boite cloux, 4 de papier à enveloppes, porc, maquereaux, mélasse, 6 damejennes vin rouge, 1 do. anizette, 7 do. vides, environ 600 bouteilles, cafféiers, verres, 1 poêle, 2 pipes contenant du vin rouge, 1 lampe en cuivre, 1 lot de cordes, balais cruches, 1 poêle de balances et les poids, sur les lieux au magasin bleu, 1 comptoir, et autres garnitures, saisis dans l'affaire ci-dessus.
25 av L. DAUNOY, marshal.

Louis Coronel contre *Jh. Tatis.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. Chs. Gayarré, juge présidant de la cour de cité, j'exposerai en vente vendredi, 24 mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, une négresse nommée Mitty, saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
24 avril marshal.

COUR DES PREUVES—Antoine J. McLean a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de W. Mc. Main, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour,
24 avril W. F. C. DUPLESSIS, rég.

LES soussignés viennent de recevoir des Kentuckies 88 caisses de TABAC, en carottes de premier choix, chaque caisse contient 6 carottes de 10 livres, ou 12 carottes de 5 livres. Ils vendront en parti du tabac en totalité ou par caisse, aux consommateurs.
24 avril DU BERTRAND & LEGENDRE.

LES soussignés offrent à vendre la totalité de l'habitation Doussou, située au faubourg Declouet, destinée par sa position à servir de liaison aux faubourgs Montégut et Montreuil et à assurer les communications avec d'autres faubourgs projetés dans la partie inférieure.

Cette habitation contient environ mille terrains d'une grande dimension, sa profondeur est considérable, et sa situation telle, qu'elle est appelée à profiter des nouveaux établissemens déjà créés par l'industrie et de ceux qu'elle prépare.

Les offres seront reçues jusqu'au 30 avril courant. Si à cette époque aucun acheteur n'a traité pour la totalité, l'habitation sera divisée en ilets et terrains et vendue à l'encan dans les 20 premiers jours de mai prochain.

S'adresser sur les lieux à L. Doussou, et en ville à
JH. SAUVINET,
J. B. LAPORTE,
24 av—4 rue de l'Hôpital, No. 124.

TRAITES sur France, à vendre par
24 av J. MAGER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME. FESSARD accoucheuse de Paris, a l'honneur de prévenir les dames qui voudront bien lui accorder leur confiance que sa demeure est maintenant rue St. Anne, No. 122, entre Bourbon et Dauphine. 24 av.

W. FADEUILHE, *Tapissier*, rue de Chartres, No. 137, et rue de la Douane, No. 13, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient de recevoir directement de Paris, un très-joli assortiment de Papier peint et Bordures; en outre, on trouvera dans les deux magasins, des Ornements dorés, Franges et Gallons en soie, Matelats de toutes grandeurs, Chaises en grande variété, Plumes vives de première qualité, Etoffes de crin, Velours, Dutreck, 50 douz. Cartons pour chapeaux de dames, et en général tout autre objet que l'on tient dans un pareil établissement. 24 avril

A LOUER.—La partie supérieure de la maison rue St. Louis, No. 10, s'adresser à EVERITT,
24 av à la dite maison.

A VENDRE.—100 yards de pierres plates, s'adresser rue Ste. Anne, No. 86, à JOSEPH M. FERNANDEZ.
De plus 30,000 Briques du Nord, pour carrelage.
24 avril

Nouvelle-Orléans, 23 avril 1833.

A une assemblée des souscripteurs au fond capital du Chemin-à-coulisses de Carrollton, tenue hier, les personnes suivantes ont été nommées Directeurs:

L. MILLAUDON.
M. LIZARDI.
J. KOHN.
P. LAIDLAW.
D. F. BURTHE.
THOS. DIXON.
H. G. SCHMIDT.

Et à une assemblée des Directeurs, tenue ce jour, Mr. D. F. Burthe a été unanimement élu Président.
24 avril—4

LE président et les directeurs du Chemin-à-coulisses de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton donnent par le présent notice, qu'en conformité de la 9ème. section de leur acte d'incorporation les livres de souscription seront ouverts de nouveau, le mercredi 24 de ce mois, au bureau de la Compagnie de Banque et de Canal à la Nouvelle-Orléans, (jusqu'à nouvel ordre) et resteront ouverts depuis midi jusqu'à 2 heures de l'après-midi, durant l'espace de soixante jours. 24 avril—

LUNDI, 29 courant, aura lieu l'élection d'un Secrétaire par le Président et les Directeurs de la Compagnie du Chemin-à-coulisses de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton. Les offres seront reçues par écrit, adressées au président, au bureau de la Compagnie d'Assurance de la Louisiane, encoignure des rues du Camp et des Communes. 24 avril—5

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE,—du Kentucky, de première qualité, à vendre par
FOSTER & HUTTON,
23 avril rue du Canal, No. 77

Vêtemens d'été à la mode.

W. C. NORRIS, rue de Chartres, No. 38, vient de recevoir par le John Sargent, un nouvel assortiment de vêtemens de printemps et d'été, tels que redingotes, vestes et pantalons d'été, noirs, bleus, bruns et verts; dito en hombazin; habits et pantalons de la dernière mode; gilets piqués de fantaisie; dito blancs; dito en toile fine; beaux pantalons de batiste rayée; nankins; satins; poil de chèvre &c. Aussi, de belles chemises, cols et bretelles &c. Les acheteurs sont priés de passer au magasin et d'examiner ces articles. 23 avril

VITRES DE FENETRES.—500 caisses de Vitres de fenêtre, de Baltimore, grandeurs assorties, maintenant en déchargement du brick Hope, à vendre par
23 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

EN débarquement du Tallahassee, de Liverpool, et à vendre par les soussignés; batistes 7-8 imprimées, mousselines chintz et à guinées, mouchoirs Bretagne imitatifs soie, beaux ginghams à carreaux, tartanes, shalls, mouchoirs soie et coton, toiles blanches et écrues, osnaburgs, toile d'em